

|  |   |
|--|---|
| Action 5   | <p style="text-align: center;"><b>Améliorer la prise en charge des troubles neuro développementaux</b></p> <p style="text-align: center;"><i>Mission 2 : Favoriser l'organisation de parcours pluriprofessionnels autour du patient</i></p>   |
| Typologie de l'action  | X Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input type="checkbox"/> Action existante   |
| Porteur  | <i>Christophe Rohrbach, médecin généraliste, Lingolsheim</i><br><i>Camille Lasserre, orthophoniste</i><br><i>Catherine Clerjaud, orthophoniste</i>  |
| Axe stratégique du CLS   |   |
| Contexte et enjeux locaux  | <p>Les délais de rdv entraînent une difficulté de diagnostic et un retard de prise en charge : comment mieux faire pour gérer une liste d'attente des enfants en attente de bilan ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le médecin généraliste est souvent en dehors de ce type de prise en charge, ce qui pose un problème de prise en charge globale ;</li> <li>- Les ressources disponibles sur ce sujet sont très peu lisibles pour la médecine de ville ;</li> <li>- La mise à jour des connaissances et des dispositifs devient nécessaire ;</li> <li>- Le défaut de coordination sur ce type de prise en charge entraîne une vraie perte de chance et une complexification des démarches.</li> </ul>  |
| Lien avec le Projet Régional de Santé (axe et objectif) (lettre et chiffre) <u>base liste des objectifs du PRS</u> | <input type="checkbox"/> Axe 1 : Prévention Choisissez un élément.<br><input type="checkbox"/> Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément.<br><input type="checkbox"/> Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément.<br><input checked="" type="checkbox"/> Axe 4 : Parcours Objectif 04.0 - Mettre en œuvre un parcours coordonné pour les jeunes enfants présentant des troubles du neurodéveloppement : repérage, évaluation, prise en charge globale précoces<br><input type="checkbox"/> Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément.<br><input type="checkbox"/> Axe 6 : Efficience Choisissez un élément.<br><input type="checkbox"/> Axe 7 : Innovation Choisissez un élément.<br><input type="checkbox"/> Organisation de l'offre Choisissez un élément.<br><input type="checkbox"/> Hors objectifs PRS<br><input type="checkbox"/> Coordination, animation et évaluation du CLS |
| Objectif général   | Structurer les parcours TND sur le territoire de la CPTS  |
| Objectifs spécifiques  | <p>Permettre aux professionnels de la CPTS de connaître les ressources du territoire et la façon d'y accéder (par exemple personnes référents/enseignants référents, médecins scolaires, infirmières scolaires) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre à la population d'être sensibilisée à ces problématiques ;</li> <li>- Permettre aux professionnels d'avoir accès à des formations, de comprendre les outils, leur périmètre et leur utilisation ;</li> <li>- Permettre aux professionnels d'avoir accès à une veille documentaire pertinente sur TDAH, troubles « Dys » ;</li> <li>- Permettre aux professionnels de réfléchir sur leur offre de soins et leurs délais</li> <li>- Permettre aux professionnels d'avoir des espaces d'échanges cliniques sur les enfants à prendre en charge.</li> </ul>  |
| Objectifs opérationnels  | <p>En 2022, réaliser une cartographie de l'existant avec les spécificités d'accès à destination des professionnels de la CPTS.</p> <p>En 2022 ou en 2023, organiser une journée de sensibilisation à destination des habitants du territoire en s'accrochant à la journée nationale Dys.</p> <p>En 2022, proposer une journée de formation pour les professionnels sur les troubles TDHA et dys</p> <p>A partir de 2022 créer un espace d'échange clinique entre les professionnels autour des patients concernés par ces problématiques, de façon régulière.</p>   |

Étapes de mise en œuvre  
– Description

- Réaliser une cartographie de l'existant avec les spécificités d'accès (sur prescription, avant ou après bilan, prise en charge ou pas ...) : cette mission peut être donnée à une secrétaire avec une validation du bureau et guide des orthophonistes ou professionnels du terrain. Cette personne réalisera un tableau avec les noms, prénoms, lieu d'exercice des professionnels en lien avec les troubles neurodéveloppementaux sur le territoire de la CPTS ; Elle indiquera les spécialités de prise en charge, elle se rapprochera de la plateforme et de la CRA pour enrichir la cartographie.

- Identifier les personnes ressource au sein de l'éducation nationale et amorcer un partenariat : cette mission peut être réalisée par les orthophonistes selon leur connaissance des dispositifs de l'éducation nationale

- Réaliser une journée de sensibilisation à destination des habitants du territoire en s'accrochant à la journée nationale Dys, en réunissant les professionnels orthophonistes, psychomotriciens, psychologues, médecins, associations et structures (par exemple faire des ateliers d'information, des affiches ...) : à partir d'un groupe de travail sur la CPTS, un territoire sera défini pour être pilote. Ce groupe projet définira le lieu de l'action, les thèmes et les modalités. A partir de la date nationale, le projet sera organisé en allant rencontrer les élus, les écoles, les professionnels. Cette sensibilisation pourra s'étendre aux acteurs non professionnels de santé du milieu scolaire, qui sont en lien direct et quotidien avec les enfants de façon très large : directeurs d'établissement, enseignants, atsems, associations de parents d'élèves, parents...

- Organiser une formation pour les professionnels sur les troubles « Dys », « TDHA » : à l'aide d'un coordinateur un questionnaire sera communiqué aux adhérents de la CPTS pour évaluer quelle formation sur ce sujet leur semble utile et les questions qu'ils souhaiteraient voir aborder. A partir de l'analyse de ce questionnaire, un cahier des charges sera défini et la coordinatrice proposera au bureau deux ou trois formations pouvant correspondre au cahier des charges. Dès le choix du prestataire une convention sera signée et les modalités pratiques définies et gérées par la coordinatrice

En s'appuyant sur l'aide des experts du territoire, en sollicitant le CRA et la plateforme d'orientation, une équipe projet mettra en place cette formation (convocation réservation des salles et des formateurs). Un questionnaire de satisfaction sera proposé pour évaluer la formation et l'adapter si besoin.

- Mise en place d'une veille documentaire par les référents. Cette information peut s'insérer dans la lettre d'information de la CPTS : le coordinateur aidé de deux ou trois professionnels peuvent de façon régulière faire une veille documentaire et organiser l'information dans le cadre de la lettre d'information de la CPTS sur l'actualité des connaissances des troubles neurodéveloppementaux, les congrès, les manifestations.

- Organiser des rencontres entre professionnels orthophonistes pour réaliser des échanges des pratiques et essayer de nouvelles organisations afin de faire une proposition organisationnelle pour baisser les délais de prise en charge

- Structurer un parcours type pour qu'il soit plus fluide : le groupe qui a travaillé sur ce thème établira le parcours type du patient atteint de trouble DYS du repérage au dépistage et à la prise en charge. A chaque étape les ressources seront décrites pour faciliter l'adressage et la compréhension du parcours. Les orthophonistes à l'aide d'un groupe d'échange de pratique pourront évaluer les possibilités de nouvelle organisation, réaliser du *benchmarking* afin d'alimenter les réflexions.

|                                  |   |  |
|----------------------------------|---|--|
|                                  | <p>- Prévoir une organisation de type RCP au sein des professionnels concernés par cette problématique : dans le cadre des prises en charge un espace de réunion clinique sera instauré au sein de la CPTS pour permettre aux professionnels de se rencontrer. La coordinatrice établira le calendrier prévisionnel, réservera la salle et communiquera aux professionnels.</p> <p><b>Calendrier de déploiement :</b></p> <p>Premier semestre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la cartographie des ressources</li> <li>- la conduite à tenir pour y accéder</li> <li>- un questionnaire en ligne pour savoir quels professionnels seraient intéressés par une formation et laquelle</li> </ul> <p>Deuxième semestre : proposition de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Écriture d'un parcours type</li> <li>- Organiser une journée de sensibilisation sur un territoire déterminé et évaluer son impact</li> <li>- Réalisation de la formation</li> </ul> |  |
| <b>Durée de l'action</b>         | <input type="checkbox"/> Annuelle (sur un an) :<br><input checked="" type="checkbox"/> Pluriannuelle :<br><input type="checkbox"/> Ponctuelle :<br>Début : Fin :  |  |
| <b>Partenaires de l'action</b>   | PCO / PROFESSIONNEL/ CRA/ ELUS /EDUCATION NATIONALE/ PMI  |  |
| <b>Public visé</b>               | <input type="checkbox"/> Tout public<br><input checked="" type="checkbox"/> <b>Jeunes enfants (0 à 6 ans)</b><br><input checked="" type="checkbox"/> <b>Enfants (7 à 11 ans)</b><br><input checked="" type="checkbox"/> <b>Adolescents (12 à 15 ans)</b><br><input checked="" type="checkbox"/> <b>Jeunes Adultes (16 à 25 ans)</b><br><br><input checked="" type="checkbox"/> <b>Adultes (26 à 65 ans)</b><br><input type="checkbox"/> Personnes âgées (>65 ans)<br><input type="checkbox"/> <b>Professionnels*</b><br><input type="checkbox"/> Autre (Précisez) :   | * <b>Préciser si professionnels :</b><br><input checked="" type="checkbox"/> <b>Médical</b><br><input checked="" type="checkbox"/> <b>Paramédical</b><br><input checked="" type="checkbox"/> <b>Médico-social</b><br><input type="checkbox"/> Social<br><input type="checkbox"/> De la prévention et de la promotion de la santé<br><input checked="" type="checkbox"/> De l'éducation/la formation<br><input type="checkbox"/> De la culture/Loisirs<br><input type="checkbox"/> Autre (Précisez) :                                     |
| <b>Territoire d'intervention</b> | Territoire de la CPTS   |  |
| <b>Financement</b>               | <i>Budget global prévisionnel</i>   | <i>Travail en cours</i>  |
|                                  | <i>Financeurs et montants</i>   | ACI CPAM   |
|                                  | Autres ressources mobilisables ( <i>Matériel, humaine</i> )   | <b>Moyens nécessaires - Logistiques</b><br>Une salle pour la formation et une salle pour les réunions RCP nécessaires<br>Moyens nécessaires - Numériques/Informatiques<br>Un système d'information partagé (messagerie instantanée, annuaire en ligne...)<br><br><b>Moyens nécessaires - Humain</b><br>Du temps de secrétariat pour la réalisation de l'annuaire et de la cartographie<br>Du temps de coordination pour organisation et rédaction du parcours et formalisation du cahier des charges de la formation et son organisation |

|   |  |  |
|---|--|--|
|   |  | <p>Du temps de chef de projet</p> <p><b>Stratégie de Communication</b></p> <p>Pour les professionnels : lettre d'information et outil de communication interne pour le répertoire, lien entre les professionnels, etc.</p> <p>Pour les patients : messagerie sécurisée "mon espace santé"</p> <p>Pour la population : article sur le site ; flyers et affiches sur les projets de communication des journées ; forum des associations</p> <p>Pour les partenaires : invitation à des réunions ; accès au site internet ; partenariat avec l'éducation nationale.</p> |
| <p><b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b></p> | <p><input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>  |  |
| <p><b>Politiques Publiques concernées</b></p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Programme régional de santé 2018-2028, ARS Grand-Est ;</li> <li>- Troubles du neurodéveloppement - Repérage et orientation des enfants à risque, Recommandation de bonne pratique, 2020 ;</li> <li>- Troubles du neurodéveloppement, Repérage et orientation des enfants à risque, Fiche outil pour les médecins, 2020 ;</li> <li>- Trouble du spectre de l'autisme - Signes d'alerte, repérage, diagnostic et évaluation chez l'enfant et l'adolescent 2018.</li> </ul>  |  |
| <p><b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b></p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cartographie et répertoires réalisés/ nombre de mises à jour effectuées ;</li> <li>- Nombre de questionnaires pour la formation renseignés et leur analyse</li> <li>- Présence du cahier des charges de la formation</li> <li>- Formation réalisée : nombre de participants, résultat du questionnaire de satisfaction des professionnels</li> <li>- Réalisation de la journée d'information (, nombre de réunions de préparation, présence de l'affiche de communication nombre d'ateliers ou d'actions)</li> <li>- Nombre de retours d'expériences</li> <li>- Nombre de connexions à l'outil ressource</li> <li>- Nombre de connexions sur le site</li> <li>- Nombre de patients dans le parcours</li> <li>- Nb de patients orientés vers la PCO</li> <li>- Nombre de bilans réalisés par les orthophonistes</li> <li>- baisse du délai d'attente (c'est-à-dire baisse du temps entre la demande et la première réponse)</li> </ul> |  |